

Cinq étapes pratiques pour une identification à grande échelle.

Michiel Loeff, PDG de GenKey

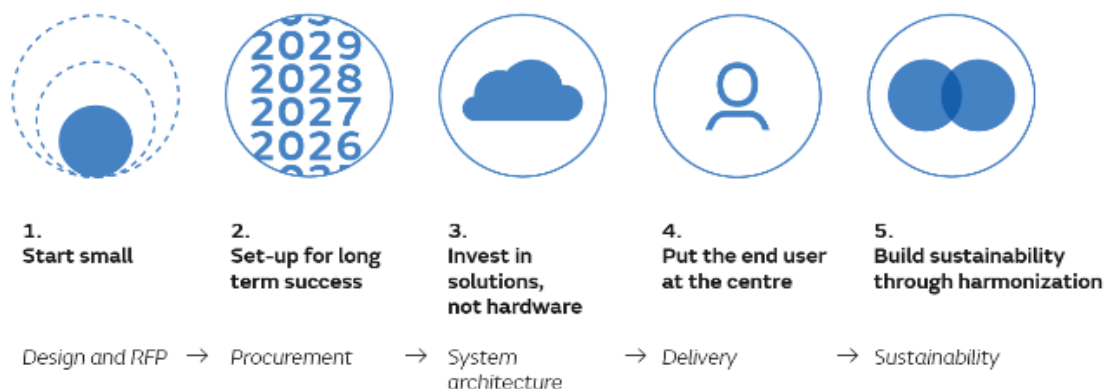
Première publication pour la Conférence ID4Africa, Windhoek (Namibie), Avril 2017

Les pays d'Afrique sont en train de réaliser des progrès majeurs en matière d'amélioration de leur infrastructure d'identité. L'objectif ultime est clair : mettre en place un système inclusif et universel procurant des moyens d'identification à tous les citoyens. Ce qui est moins clair, c'est la manière d'atteindre cet objectif.

Lors de la mise en place d'un système d'identité, les gouvernements sont confrontés à un choix difficile : soit investir dans des registres basés sur des besoins fonctionnels, soit adopter une approche plus systématique et fondationnelle, en instaurant un nouveau système universel. En parallèle à cette décision fondamentale, il y a également d'autres questions à considérer. Comment les systèmes d'identité peuvent-ils par exemple gagner la confiance du public et l'engagement à long terme de tous les acteurs clés concernés ? En l'absence de cadres réglementaires, peut-on faire confiance à ces systèmes pour protéger le droit des individus à la confidentialité et éviter les abus ? Et à mesure que les technologies

numériques continuent de proliférer et d'évoluer, comment peut-on être sûr qu'un système d'identité sera viable et adapté à long terme ?

Il s'agit là de défis complexes. Certains principes généraux s'avèrent en revanche essentiels à la construction d'un système d'identité réussi. Ceux-ci peuvent être regroupés en cinq étapes pratiques le long du cycle de vie d'un système d'identité.



1. Commencer petit



Conception et appel d'offres

La majorité des pays disposant déjà d'un certain type de système d'identité, la plupart des gouvernements choisissent légitimement de renforcer ce qui existe déjà, en investissant dans de nouveaux registres fonctionnels (aux fins d'une élection, d'un régime d'assurance maladie, etc.) lorsque cela s'avère nécessaire.

Pour de nombreux gouvernements, il s'agit là souvent d'une décision pragmatique, mais pas nécessairement consensuelle. Les registres fonctionnels offrent plusieurs avantages par rapport aux systèmes fondationnels, ils sont rapides à mettre en place et exigent une moindre adhésion de la part des parties prenantes. Il sont également soumis à une plus grande concurrence, avec de nombreux fournisseurs performants et expérimentés proposant des solutions à tous les niveaux. Ceci entraîne non seulement l'évolution des normes de qualité et d'innovation, mais permet également d'évaluer plus facilement le processus d'appel d'offres. Les registres fonctionnels ont également l'avantage d'être déterminés par les besoins. Ils répondent souvent à un appel à l'action clair qui motive les utilisateurs finals à enregistrer leurs informations. Ceci aide à stimuler la participation, ce que des registres plus généraux ont du mal à accomplir, en particulier dans les zones rurales caractérisées par une sensibilisation et un accès limités.

En investissant dans des registres fonctionnels, et à compter que les droits et les protections juridiques appropriés soient en place, un véritable écosystème d'identité peut voir le jour. Pour de nombreux gouvernements, ceci représente une approche plus gérable et échelonnée vers un système d'identité unifié, universel et unique.

2. Mise en place pour un succès à long terme



Passation de marché

Réussir le processus d'attribution du marché est la clé du succès d'un tel projet et, en fin de compte, de

la confiance du public. Trop souvent, les projets ne dépassent pas la phase d'attribution en raison d'un manque de planification financière. Les gouvernements devraient mettre en place des protections financières visant à garantir la viabilité à long terme du système. Pour de nombreux pays, ceci continue d'être un défi, avec des fonds limités et une mentalité court-termiste favorisant les paiements uniques.

Les gouvernements devraient également adopter une approche concurrentielle fondée sur des appels d'offres à tous les niveaux et toutes les étapes du processus. Ceci conduit non seulement à un processus d'attribution de marché plus concurrentiel, mais est également plus susceptible d'attirer les meilleurs fournisseurs au niveau mondial. Les gouvernements devraient établir un consortium de partenaires du secteur privé avec des solutions éprouvées, des certifications internationales (ISO/CEI, NIST et MINEX) et proposer des standards d'interopérabilité ouverts.

Outre la sécurisation des fonds et la mise en place d'un processus d'appel d'offres transparent, de loin le plus grand risque pour tout processus d'attribution de marché est la corruption, où les intérêts privés sont privilégiés par rapport à ceux du public. Des irrégularités dans les processus d'appel d'offres ont donné lieu à plusieurs annulations de haut niveau au stade de l'attribution des marchés. Au mieux, cela peut entraîner la contestation juridique du processus d'appel d'offres, entraînant des retards et des coûts supplémentaires. Au pire, cela peut saper la confiance du public dans l'ensemble du programme. Le rapport 2016 de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) présente la corruption comme l'un des principaux obstacles aux transformations structurelles en Afrique et au développement socioéconomique en général des pays de la région. Dans ce contexte, il est essentiel qu'un cadre juridique approprié soit en place et que le processus d'appel d'offres soit vérifié par des observateurs indépendants crédibles.

3. Investir dans des solutions, pas dans du matériel



Architecture des systèmes

La technologie biométrique se fait de plus en plus omniprésente dans nos vies. Par exemple, on estime que l'ensemble des smartphones disposeront d'une fonction d'identification biométrique d'ici 2020. À mesure que les technologies d'identification se banalisent, les systèmes d'identité basés sur le matériel actuel sont susceptibles d'être dépassés dans quelques années, compromettant la durabilité à long terme du système. En bref, le matériel peut rapidement se trouver dépassé.

Pour cette raison, c'est une erreur de prioriser le matériel, bien que celui-ci continue d'occuper la majeure partie du budget dans de nombreux processus d'appel d'offres. Les systèmes d'identité robustes et durables reposent plutôt sur des

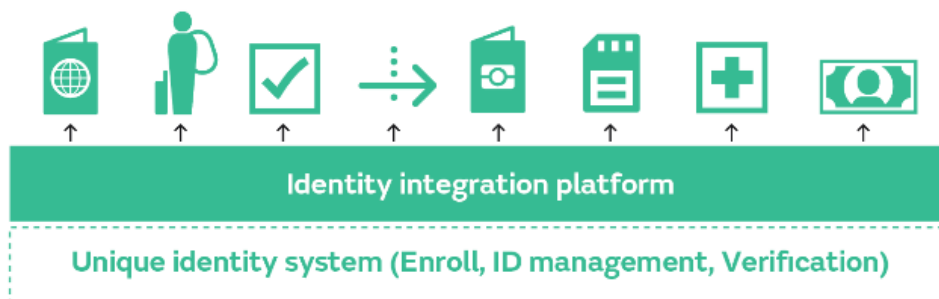
4. Placer l'utilisateur final au centre du système



Livraison

Pour qu'un système d'identité ait du succès, il doit avoir la confiance des utilisateurs finals. Pour cette raison, la livraison et l'exécution du programme doivent en tout temps être considérées de leur point de vue. Chaque étape du parcours du client doit être conçue dès le départ, en mettant l'accent sur l'accessibilité et les points d'interaction humaine.

Par définition, un registre inclusif doit être accessible à tous, même dans les zones rurales les plus reculées. Le programme d'identité devrait s'engager à proposer une couverture intégrale du territoire, et ce dès le début et pour l'ensemble de sa durée. Grâce aux progrès récents dans les technologies mobiles, le processus d'enregistrement peut par exemple atteindre des emplacements avec une connectivité Internet limitée ou nulle. Pour garantir



solutions viables construites autour de principes de conception ouverts pouvant être exécutés sur n'importe quel matériel. Ceci garantit que la performance et l'efficacité d'un système peuvent être améliorées au fil du temps et qu'elles peuvent être adaptées aux besoins changeants d'un registre, au fur et à mesure de l'augmentation de la dimension du système et de sa valeur pour le gouvernement.

une utilisation ininterrompue, les systèmes devraient permettre l'enregistrement, la gestion et la vérification des identités à la fois en ligne et hors ligne.

Les points d'interaction entre les utilisateurs finals et le système d'identité sont essentiels au processus. La confiance du public peut être compromise si les opérateurs ne gèrent pas efficacement ces interactions. Les opérateurs sont la ligne de front du programme et devraient à ce titre être bien formés non seulement à l'utilisation des systèmes techniques (qui deviennent de plus en plus conviviaux), mais aussi à l'accompagnement des utilisateurs finals qui sont confrontés à un processus qui leur est nouveau et inconnu.

5. Développer la viabilité par l'harmonisation



Viabilité

Au fur et à mesure que les registres fonctionnels grandissent, leur valeur et leur utilité pour les gouvernements augmentent. Lorsque les pays passent du niveau d'identification « Intermédiaire » à « Avancé » (selon le classement utilisé par la Banque mondiale), il devient plus important d'intégrer leurs différentes bases de données publiques afin de constituer des systèmes d'identité universels plus importants. En combinant et en harmonisant les registres fonctionnels, les gouvernements peuvent progresser vers un système plus centralisé sans les risques, les coûts et le niveau de complexité associés à une approche fondationnelle.

Pour atteindre ce résultat final, les systèmes d'identité devraient dès le départ être conçus dans une optique d'interopérabilité avec d'autres systèmes. Ceci permet à des registres conçus initialement pour des fonctions distinctes de communiquer les uns avec les autres et d'échanger des informations de manière plus efficace. Les systèmes basés sur des standards ouverts peuvent être intégrés à d'autres bases de données d'identité et se comporter comme un seul système avec un ensemble commun de procédures et de protocoles.

L'intégration croissante des différents systèmes entre eux a d'importantes implications pour les droits des titulaires des identités et sur la manière dont leurs données sont gérées, stockées et partagées à des fins différentes. Les gouvernements devraient se référer aux Pratiques d'information équitable (FIP), qui proposent des directives et des spécifications sur l'utilisation des données personnelles.

L'intégration des systèmes génère également des opportunités au-delà du secteur public. Les organisations du secteur privé, telles que les institutions financières et les opérateurs de télécommunications, cherchent par exemple à améliorer leurs services d'authentification pour se conformer aux normes de l'industrie. L'extension de la portée des systèmes d'identité au secteur privé est ainsi susceptible de réduire les coûts pour les gouvernements tout en améliorant les pratiques commerciales et réglementaires du pays.

Résumé

Le fait qu'un pays adopte une approche fonctionnelle ou fondationnelle pour fournir une identification universelle dépend des conditions qui y prévalent et de sa capacité de réalisation. Pour de nombreux pays africains disposant déjà d'une infrastructure d'identification, mais dont les budgets et les ressources sont souvent limités, l'approche fonctionnelle constitue sans aucun doute l'option de choix. Dans certaines parties du monde, il existe des exemples où l'approche fondationnelle a conduit à des résultats probants. Le système Aadhaar en Inde, qui a été mise en place en janvier 2009 et qui couvre actuellement 99 % de la population, est par exemple une initiative structurante très ambitieuse et réussie. Toutefois, peu de pays sont en mesure de mettre en œuvre un projet à cette échelle. En Afrique, des registres fondationnels similaires lancés avant Aadhaar sont encore loin d'être achevés et opérationnels. En mettant l'accent sur la création de registres spécifiques à leur fonction et conçus pour une intégration future avec d'autres registres et bases de données, les pays africains peuvent commencer le parcours progressif vers un système d'identification universel et durable, tout en fournissant dès aujourd'hui les services d'identité les plus urgents.

Copyright © 2020 GenKey Solutions B.V. - Tous droits réservés

Le PDG de GenKey

Michiel est le PDG de GenKey, un leader en biométrie. Avec une formation d'ingénieur et une expérience entrepreneuriale, le rôle de Michiel consiste à conseiller les gouvernements et les clients du secteur privé sur l'efficacité des systèmes d'identité à grande échelle. Au cours des 10 dernières années, il a été à l'avant-garde de la mise en œuvre de systèmes d'identification pour les élections nationales, les assurances nationales pour la santé et l'identification électronique, principalement dans des pays ne possédant pas de registres d'état civil.

